

CURRICULUM MASTER
COMITE DU PROGRAMME MASTER

Secrétariat : Nathalie Carrieu
UDREM / CMU – rue Michel-Servet1 / CH-1211 Genève 4
E-mail : nathalie.carrieu@unige.ch

Genève, le 28 septembre 2009

PV n° 139/MN/nc

M. Abosaleh, F. Assal, Ch. Bader, J.-F. Balavoine, J.-P. Bernard, L. Bernheim, G. Bondolfi, G. Braendle, B. Brinkley, L. Bühler, S. Burger, J.-L. Carpentier, B. Cerutti, J. Desmeules, G. Donati, Ph. Dussoix, J.-F. Egger, M. Epiney, A. Galetto, J.-M. Gaspoz, F. Geoffroy, M. Gerbase, A. Gerber, A. Gervais, P. Giannakopoulos, G. Gold, F. Gonzalez, A. Guillaume, J.-P. Humair, O. Irion, M. Kos, R. La Harpe, M. Louis-Courvoisier, M. Louis-Simonet, P. Majno, A. Mauron, G. Mentha, M. Nendaz, M.-F. Pelte, F. Perren, A. Perrier, R. Peter, T.-T. Pham, V. Piguët, O. Richoz, A. Safran, F. Sarasin, G. Savoldelli, E. van Gessel, M.I. Vargas, C. Viloz, N. Vu.

Comité du programme Master

Procès-verbal de la séance du vendredi 18 septembre 2009, 12h 30 – 13h 45

Présents : F. Assal, J.-F. Balavoine, J.-P. Bernard, G. Bondolfi, G. Braendle, S. Burger, M.-J. Daly, G. Donati, A. Galetto, F. Geoffroy, G. Mentha, M. Nendaz, M.-Fr. Pelte, M. Pernod, F. Perren, G. Savoldelli, R. Schneider, Ch. Toso, E. van Gessel, M. Ummel, M.-I. Vargas, N. Vu.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 26 JUIN 2009

Modification du procès-verbal, à la demande du Dr G. Bondolfi.

Point "Divers" – « AMC de Psychiatrie »

Avant correction: "Le forum de 2 heures sur la relation d'aide « Douleur, peur, impuissance face à la mort est allongé à 4 heures. Ajout d'une heure de cours sur le thème « psycho-social »

Après correction: "Le forum de 2 heures est allongé à 4 heures en y intégrant des jeux de rôle sur la relation d'aide. Ajout d'une heure de cours donné par le Prof B. Saraceno sur le thème « psychiatrie psycho-social et santé mentale».

PRESENTATION DU NOUVEAU REGLEMENT : QUELQUES ASPECTS PARTICULIERS

(Pr J.-F. Balavoine)

Pour rappel.

Au 31.08.2010, les ordonnances fédérales se terminent et entre en vigueur la LPMed qui ne détermine que les conditions d'admission à un unique examen fédéral. Désormais l'évaluation se fera pour le Baccalauréat et la Maîtrise en médecine uniquement sous la responsabilité des Facultés. Ce changement de loi nécessite une adaptation de la réglementation, principalement, concernant les méthodes d'évaluation.

Très peu de changement de la structure générale du règlement, si ce n'est quelques précisions dans l'introduction d'objectifs prenant en compte la formation professionnelle.

Des modifications sont toutefois envisagées : cf fichier ppt joint au pv.

Discussions / remarques :

Les étudiants n'auront plus besoin de s'inscrire aux examens facultaires, l'inscription aux examens se fera de manière automatique. Les désinscriptions seront à la charge des étudiants.

Les étudiants se posent la question de savoir si l'évaluation du mémoire se fera selon une note ou une évaluation globale.

Renseignement pris auprès du Pr Perneger, le mémoire sera noté. L'argument étant que certains étudiants ont besoin d'une note pour la suite de leurs études. La note sera attribuée par consensus des deux lecteurs, sur la base de deux évaluations indépendantes par le moniteur de projet et par un lecteur externe.

Probable mise en place d'un test d'aptitude obligatoire mais non déterminant pour l'entrée en médecine.

Le nouveau règlement doit être encore finalisé puis validé par les juristes et autres instances de la Faculté. Il sera rediscuté après avoir été accepté, une fois avalisé, il sera déposé sur le site enseignement.

FEEDBACK SUR LES EXAMENS SEMESTRIALISÉS, RAPPEL DU DÉROULEMENT ET DES DATES DES EXAMENS

(Dr E. van Gessel)

Volée 2008 :

Présentation du calendrier des AMC et des examens fédéraux oraux pour la volée 2008, volée dite de transition. La première des deux sessions d'examens est déjà passée, elle s'est déroulée, dans de bonnes conditions, du 18 au 29 mai 2009 pour les disciplines de psychiatrie, médecine interne et gynécologie-obstétrique. Pas d'échec.

Les examens formatifs de pédiatrie, chirurgie et MCPR ont soit été supprimés, soit organisés en fin d'AMC.

La deuxième session d'examen est programmée du 11 au 29 janvier 2010.

Le QCM de Psychiatrie est agendé durant la deuxième session d'examen, pour l'entièreté de la volée.

La session d'examens Neucli-UMC-BT devrait se dérouler du 14 juin au 03 juillet 2010, durant cette période, seront examinées les disciplines de neurologie, MLE, radiologie et pathologie. Les examens d'ORL, ophtalmologie et dermatologie seront organisés en fin de chaque AMC.

La période d'examens Neucli doit être encore confirmée par les responsables des disciplines concernées d'ici fin 2009.

Volée 2009 :

Présentation du calendrier des AMC et des examens fédéraux oraux pour la volée 2009.

Examen de l'UIDC prévu le 15 janvier 2010, la date de l'examen a été avalisée.

La première session d'examens est programmée du 24 mai au 04 juin 2010. Les disciplines évaluées sont la gynécologie-obstétrique, psychiatrie, pédiatrie, chirurgie, médecine interne et MCPR.

La deuxième session d'examens AMC est agendée du 14 janvier au 04 février 2011. Le QCM de Psychiatrie est agendé durant la deuxième session d'examen, pour l'entièreté de la volée.

Les dates de la première et deuxième session d'examens doivent encore être avalisées par les responsables d'AMC, d'ici novembre 2009. Tous les examens sont, pour cette volée et les suivantes, facultaires et sanctionnelles.

Le fichier est joint au pv.

Discussion / remarques :

- La réservation des salles d'examens devient une priorité.
- Certains points devront être définis, tels que :

Port de la blouse blanche obligatoire durant les examens : oui-non. Si oui pour quel examen.

Contrôle obligatoire de l'identité de chaque étudiant avant les examens : oui-non.

Impression des grilles optiques, problème du matériel d'examens : répartition des responsabilités.

Il est proposé que chaque responsable d'enseignement réfléchisse à une check liste, selon le type d'évaluation utilisé et la discipline évaluée. Les spécificités de chacun devront être envoyées au Dr E. van Gessel, elles seront ensuite déposées sur le site de la Faculté, rubrique « Examens »

OUTIL TRANSPARENCE ET CATALOGUE SUISSE DES OBJECTIFS : COMMENT LES UTILISER ?

(M F. Geoffroy)

Pour rappel, le projet « outil transparence » initié suite à l'accréditation de la Faculté et réalisé avec le soutien du SIM a pour objectif de donner une vue transversale du cursus et d'exploiter le potentiel du SCLO.

Fonctionnalités :

Une recherche dans transparence peut se faire soit par unité d'enseignement, par année d'étude ou par disciplines.

Lien : <http://www.medecine.unige.ch/enseignement/etudes/curriculum/data>

La mise à jour de transparence est annuelle et se fait sur la base des cahiers d'AMC, la dernière version du SCLO de juin 2008 a été intégrée au système.

Remarque :

A noter l'importance de s'assurer que l'enseignement dispensé dans l'ensemble du programme réponde aux mieux aux objectifs d'apprentissage du SCLO. Idéalement, chaque cahier d'AMC devrait contenir une liste générale des objectifs d'apprentissage traité avec, à côté, le numéro de l'objectif fédéral.

AMC DE MCPR : ENSEIGNEMENT, MISE A JOUR

L'AMC de Médecine Communautaire et Premier Recours à prévu de modifier la méthode d'enseignement des séminaires de communication en utilisant des patients formateurs. Ce séminaire interactif comprend 3 séances de 3 heures pour chaque demi-groupe d'étudiants. L'idée consiste à demander à la Faculté un budget visant à couvrir les frais de rémunération des patients formateurs d'un montant de CHF 1800.-

Pour rappel, un patient formateur est un patient standardisé capable de donner un feedback.

Le projet obtient l'aval du Comité Master et fera l'objet d'un point de discussion lors d'une prochaine séance du BUCE.

Fichier ppt annexé au pv.

DIVERS

Le Professeur Léo Buhler étant parti à Boston pour une année de recherche, c'est le Docteur Christian Toso qui reprend la fonction de co-responsable de l'AMC de Chirurgie. Présentation du Docteur Toso par le Professeur Mentha, la candidature du Dr Toso est acceptée à l'unanimité par le Comité Master.

Les étudiants souhaiteraient obtenir le comparatif des résultats des examens de la 2^{ème} partie du final avec entre la Faculté de Genève et les autres Facultés de Suisse. Le Pr J.-F. Balavoine doit avoir ce document, le Pr Vu lui demandera de transmettre l'information aux étudiants concernés.

Pas de nouvelle information concernant le tarif de l'inscription à l'examen fédéral.

Dr Mathieu Nendaz
Président du Comité du Programme Master